

A Pôle emploi, le taux de participation de 71% au scrutin des CPN, en forte augmentation depuis 2012, reflète l'attachement au paritarisme des plus de 4000 agentes et agents publics, électeurs et électrices et confirme leur volonté de faire vivre un statut qu'ils ont choisi de garder par conviction.

	TITULAIRES	SUPPLEANTES ET SUPPLEANTS
CPN 1	Souad ASHOUR souad.ashour@pole-emploi.fr Siham TREIL siham.treil@pole-emploi.fr	Amélie JUST amelie.just@pole-emploi.fr Christine PEIFFER christine.peiffer@pole-emploi.fr
CPN 2	Virginie SURGIS virginie.surgis@pole-emploi.fr Bruno DEGEARIER bruno.degearier@pole-emploi.fr Maryline LE BOHEC maryline.le-bohec@pole-emploi.fr	Nathalie LABORDE-CLOCHARD n.laborde-clochard@pole-emploi.fr Christophe LEMBRE christophe.lembre@pole-emploi.fr Jannick LE VIAVANT jannick.le-viavant@pole-emploi.fr
CPN 3	Isabelle PIALOUX-BISCAYE isabelle.biscaye@pole-emploi.fr Vincent KERLOUEGAN vincent.kerlouegan@pole-emploi.fr	Stéphane CLOUTRIER stephane.cloutrier@pole-emploi.fr Eddi BELBACHIR eddi.belbachir@pole-emploi.fr
CPN 4	Mario MOREAU mario.moreau@pole-emploi.fr Christelle LARA christelle.lara@pole-emploi.fr	David D'OLIVIERA DIAS d.d-oliviera-dias@pole-emploi.fr Martine SAOUT martine.saout@pole-emploi.fr



Le syndicat qui a du mordant !

Fort de cette confiance, le SNU Pôle Emploi FSU continuera à se battre pour un Service Public National, accessible à tous les publics et respectueux des droits et des conditions de travail de ses personnels.

Pour le SNU, le périmètre des CPN doit retrouver sa pleine et entière compétence. Dans cette logique nous nous battons pour qu'un droit de recours en CPN soit rétabli pour tous les agentes et agents publics. Le paritarisme contre l'arbitraire patronal est notre fil conducteur et le sera tout au long de ce mandat.